

par Sylvie LEFEBVRE, sous la direction de Pierre GENSAC

GRANDES UNITES NATURELLES

ETAGE COLLINNE

- SERIE ALLUVIALE DU CHENE PEDONCULE
 (nappe phréatique superficielle)
- Prairies marécageuses.
 - Phragmitaies.
 - Taillis de Saules et d'Aune blanc.
 - Bosquets d'Aune glutineux.

- SERIE DU CHARME
- Prairies mésophiles à *Arrhenatherum elatius*.
 - Chênaie à Charme type sur marnes et éboulis calcaires.
 - Faciès à Buis sur sol riche en squelette calcaire.
 - Faciès à Châtaignier sur collines glaciaires et molassiques.

- SERIE DU CHENE PUBESCENT
- Prairies xérophiles à *Bromus erectus*.
 - Chênaie pubescente type sur éboulis calcaires et marno-calcaires.
 - Faciès à Buis sur calcaires massifs.

- ETAGE MONTAGNARD**
- SERIE MESOPHILE DU HETRE
 (sur calcaires massifs)
- Prairies mésoxérophiles.
 - Taillis de Hêtre, vicariant montagnard de la Chênaie pubescente.

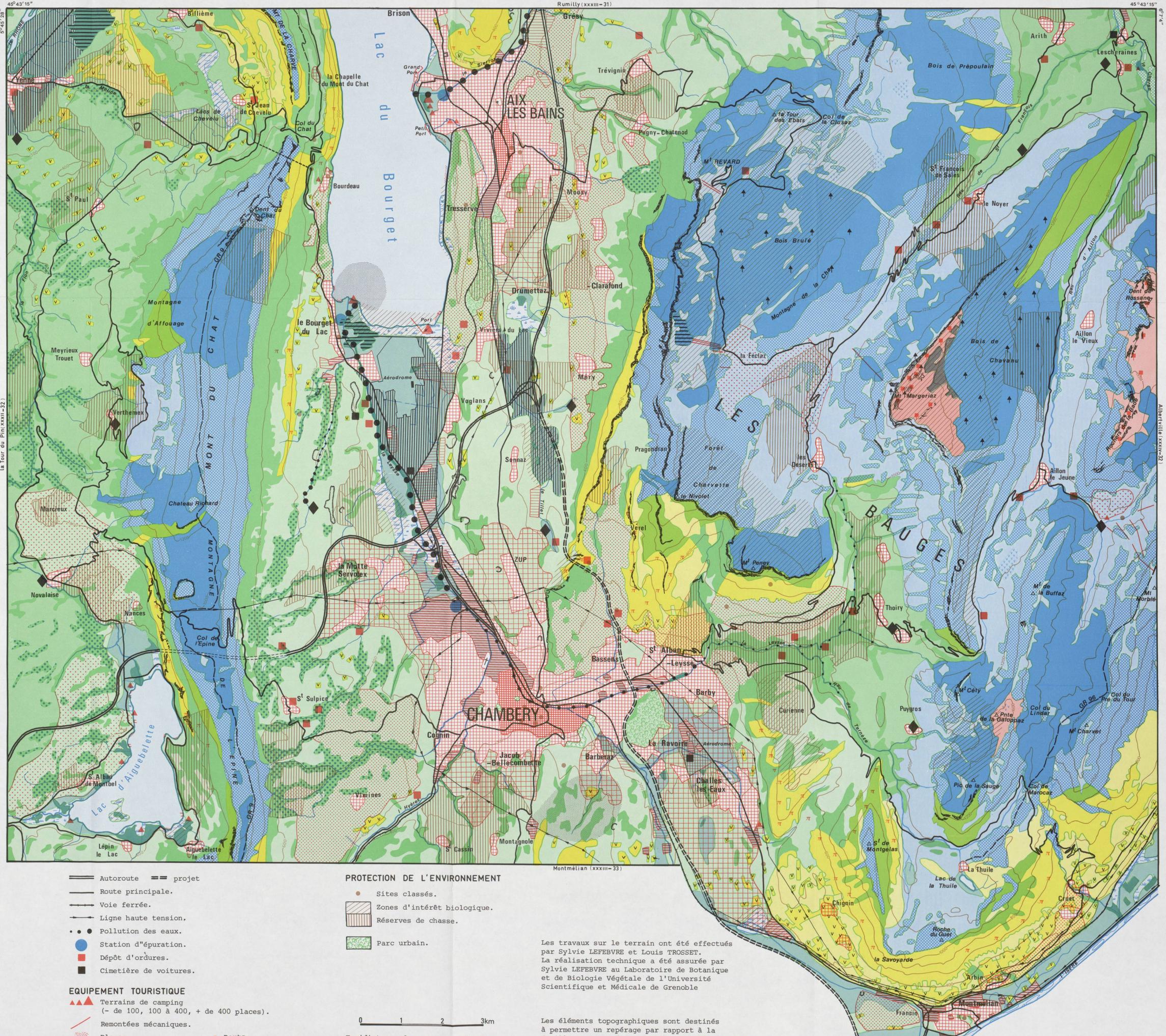
- SERIE DE LA HETRAIE - SAPINIERE
- Prairies montagnardes.
 - Taillis de Hêtre (forêts privées).
 - Futaie de Hêtre et de Sapin (forêts communales).
 - Faciès riche en Epicéa sur dalle de calcaire urgonien.

- ETAGE SUBALPIN**
- SERIE SUBALPINE DE L'EPICEA
- Pessière subalpine.
- SERIE SUBALPINE DU PIN A CROCHETS
- Pelouses subalpines.
 - Pin à crochets isolé sur affleurements calcaires, avec microlande acidiphile (*Rhododendron ferrugineum*, *Vaccinium vitis-idaea*, *Vaccinium myrtillus*, *Vaccinium uliginosum*).

- IMPACT AGRICOLE**
- Reboisements
- Peuplier.
 - Epicéa.
- Agriculture intensive
- Maïs.
 - Vigne.
- Polyculture avec élevage dominant
- Plus de 80% de population agricole.
 - Population en régression.
 - Activité agricole en régression.
 - Population en augmentation. (proximité des centres urbains et touristiques).
- Elevage seul
- Prairies de fauche montagnardes.
 - Pâturages subalpins à moutons.
- Industries agricoles
- Fruitières.

- IMPACT INDUSTRIEL**
- Zones industrielles.
 - Zones industrielles prévues.
 - Carrières et sablières.
 - Nappes de pollutions.

- IMPACT URBAIN - INFRASTRUCTURE**
- Habitat collectif dense
 - Habitat pavillonnaire et habitat collectif dispersé.
 - Zone prévue en habitat moyennement dense.
 - Zone bien ensoleillée proche des centres urbains.
 - Installation de résidences principales.
 - Zone bien ensoleillée proche d'un lieu de loisirs. (lac, station de montagne).
 - Installation de résidences secondaires.



- PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**
- Sites classés.
 - Zones d'intérêt biologique.
 - Réserves de chasse.
 - Parc urbain.

- EQUIPEMENT TOURISTIQUE**
- Terrains de camping (- de 100, 100 à 400, + de 400 places).
 - Remontées mécaniques.
 - Plages.
 - Ports.

0 1 2 3km
 Equidistance des courbes: 200 mètres

Les travaux sur le terrain ont été effectués par Sylvie LEFEBVRE et Louis TROSSET. La réalisation technique a été assurée par Sylvie LEFEBVRE au Laboratoire de Botanique et de Biologie Végétale de l'Université Scientifique et Médicale de Grenoble

Les éléments topographiques sont destinés à permettre un repérage par rapport à la feuille correspondante de l'I.G.N. (n° XXXIII-32)